

Le Petit Journal Lacaunais

Bulletin Municipal

Bonne Année
2019



Bravo aux services techniques pour la mise en place des
décorations de Noël



N° 86 - Janv. 2019
Mairie de Lacaune
Tél. : 05 63 37 00 18
info@lacaune.com
www.lacaune.com

EDITO

Chers Lacaunaises et Lacaunais,

Nous venons de tourner la dernière page de l'agenda 2018. Une année lourde en événements dramatiques : catastrophes naturelles, attentats, crise sociale. Et nous pensons à toutes leurs victimes. Nous voici prêts à aborder l'année suivante avec, je l'espère, un calme retrouvé. Il faut échanger et discuter, pour se projeter collectivement dans l'avenir. Je vous présente au nom de l'équipe municipale et en mon nom, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement personnel, pour vous et l'ensemble de vos proches. Notre commune aura connu, tout au long de l'année écoulée, son lot de deuils, de souffrances. Aussi, j'ai une pensée émue pour nos chers disparus et les familles éprouvées.

La nouvelle année est l'occasion de faire un bilan de celle écoulée. Un certain nombre de travaux se sont réalisés sur la commune en 2018 et sans être exhaustif : élargissement de voiries, création d'une voie douce, goudronnages divers, réfection du four des Vidals, remise à neuf d'un joli muret au Thyois, aménagement du parking devant le tennis couvert, poursuite des travaux au carrefour des trois ponts, amélioration du boulo-drome extérieur, création de parking sous la maison de retraite et remise à neuf de l'entrée avec son esplanade, travaux eau et assainissement plus pose enrobé sur les rues du Pioch. Pour 2019, les principaux travaux seront : poursuite de la déviation rue Henri Antoine, Granisse et avenue du château (et sa voie douce). Travaux de réfection de toiture et d'isolation à la salle des fêtes des Vidals. Mise à neuf des façades et toiture de l'ancienne épicerie place de la Vierge. Poursuite de la réhabilitation de la cour de l'école maternelle adaptée au mieux aux besoins des tout petits. Aménagement de la place rue Edouard Barbey (ancienne maison Marinosa).

Je tiens enfin à féliciter toutes les associations qui, tout au long de l'année, s'activent à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre. Je remercie également le collège du Montalet, les collégiens et les habitants qui se sont appliqués à rendre un hommage vibrant lors de la cérémonie du 11 novembre 2018.

Il s'agit pour nous de bâtir l'avenir, instruits des expériences et des épreuves passées. C'est pourquoi nous continuerons avec mon équipe municipale à développer notre commune.

Bonne année 2019 à tous !

Robert BOUSQUET
Maire



Votre commune

Seniors en vacances

Du 6 au 13 octobre, 48 personnes inscrites pour le voyage des seniors en vacances ont pris le bus en direction de Laurac-en-Vivarais, à quelques kilomètres d'Aubenas.

Accueillis au Gai Logis, nos seniors ont pu découvrir le circuit découverte du canyon des Gorges de l'Ardèche avec le pont d'Arc, le circuit dans les Cévennes ardéchoises, l'arrêt au col de Meyrand et surtout le Mont Gerbier de Jonc puis Antraigues (pays de Jean Ferrat). Le périple a accordé aussi une place importante à la visite du musée de la châtaigneraie, du mas Alphonse Daudet avec ses vieux outils agricoles et l'éducation du ver à soie, à la découverte des villages de caractère comme Labeaume, la cité médiévale de Joyeuse, Largentièrre, la grotte de la Cocalière, une des plus belles grottes de France, sans oublier les arrêts gourmands à la nougaterie et la dégustation de vins. Puis ce fut l'heure du retour par la magnifique corniche des Cévennes. Le voyage se poursuit

par les Gorges de la Jonte et par le passage sur le Viaduc de Millau que certains n'avaient jamais eu la chance d'emprunter. L'année prochaine, la destination sera Ascaïn (Pyrénées-Atlantiques), comme le leur a précisé Marie-Claude Stavropoulos, adjointe en charge des affaires sociales.



RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement de la population aura lieu dans notre commune du 17 janvier au 16 février 2019. Comme tous les 5 ans, des agents recenseurs passeront dans les habitations de la commune et procéderont au dépôt des imprimés nécessaires, qu'il conviendra de remplir. Une grande nouveauté cette année : il sera possible d'effectuer cette formalité par internet.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil aux 5 agents recenseurs, qui seront munis d'une carte officielle signée par Monsieur le Maire. Il s'agit d'Elisabeth HUBNER, Marie-Thérèse ROUQUETTE, Pierre AZAÏS, Jérôme BRU et Jean-Max CHAIT.

Nous vous rappelons que le recensement, qui est obligatoire, est très important pour la commune, car de nombreuses subventions et dotations de l'Etat dépendent du nombre d'habitants.



COMMUNIQUÉ

LA GARANTIE JEUNES : EN AVANT POUR UN EMPLOI DURABLE !

En 2019, la Mission Locale Tarn sud met en place à Lacaune le dispositif Garantie jeunes. La Garantie jeunes s'adresse en priorité aux jeunes de 16 à 25 ans ni en emploi, ni en éducation, ni en formation, et rencontrant des difficultés d'insertion. Les objectifs de la Garantie Jeunes sont l'accès à l'autonomie et l'accès à l'emploi. Les jeunes retenus s'engagent pour un accompagnement d'un an.

Cet accompagnement débute par une période intensive de 5 semaines en atelier collectif et en entreprise. Il se poursuit par un accompagnement individuel personnalisé pendant 11 mois. Il permet de bénéficier d'un soutien financier.

Les jeunes intéressés doivent prendre rendez-vous avec la Mission Locale à la Maison des Services aux Publics de Lacaune 8 rue Antoine Cambon - 81230 Lacaune - Tel : 05 63 50 77 80 - servicespublicslacaune@orange.fr

Horaires d'ouverture :

lundi : 8h30 - 12h30 & 13h30 - 17h00 mardi : 9h00 - 12h45 & 13h30 - 17h00 mercredi : 8h30 - 12h30 & 13h30 - 17h00

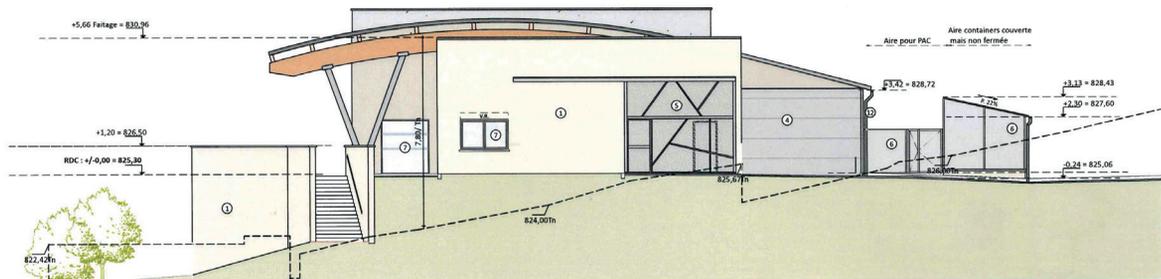
jeudi : 8h30 - 12h30 & 13h30 - 17h00 vendredi : 9h00 - 12h30



Votre commune

Salle intergénérationnelle : une salle pour tous

Le permis est affiché. Vous trouverez ci-dessous deux plans montrant la salle intergénérationnelle en lieu et place de l'ancienne MJC. Une salle rendue nécessaire par l'inconfort de la salle de Bel Air (notamment absence de parking et sécurité).



Date : 05 DEC 2017	PLAN DE MASSE ETAT PROJETE	Phase : ESQ	S.C.P. d'Architecture Guy et Jean Pascal SABATIER 1 Rue Jacques CHESSE, 10 Place St. Siffert 81400 PUYECLAUSEN 81200 LAGUNES Tel : 05 63 47 69 73 05 63 75 14 75 Fax : 05 63 90 99 82
Destiné par : A.S.		01	
Phase : ESQ 02	Ech : 1/250'		



Votre commune

Signature de convention de disponibilité

Le 14 novembre dernier, Monsieur Michel BENOIT, Président du Conseil d'administration du SDIS et Monsieur Robert BOUSQUET, Maire de Lacaune, ont procédé à la signature de la convention actualisée de disponibilité des employés communaux sapeurs-pompiers volontaires dans les locaux de la Mairie. En effet, comme il s'y était engagé, Monsieur le Maire a procédé en 2018 au recrutement de 2 employés communaux qui sont SPV. Cet acte fort témoigne du soutien apporté par la municipalité vis à vis du centre de secours et en faveur de la disponibilité des secours sur ce territoire. Ils sont donc aujourd'hui 5 SPV



parmi les rangs des services techniques municipaux. Tous bénéficient dans le cadre de leur convention de jours de formation et des disponibilités pour activité opérationnelle courante, pour le retard à l'embauche et pour les activités exceptionnelles. Cette signature s'est réalisée en présence du Colonel Arnaud FABRE, Directeur Départemental Adjoint du SDIS, du Commandant Sylvain ESLAN, du Lieutenant Patrick ALIBERT, chef du centre de secours de Lacaune, qui a beaucoup oeuvré au contact quasi quotidien des élus locaux pour aboutir à cette signature.



Inauguration de la chaufferie bois-énergie

Un dispositif qui répond au triple défi : énergétique, environnemental et économique. Trois bâtiments sont raccordés au réseau de chaleur : le collège, la maison de retraite et la crèche. La salle omnisport et la salle culturelle seront également raccordées dès la fin de leur construction. C'est la société Tryfil qui en assure l'exploitation et la maintenance avec un service d'astreinte garantissant un chauffage continu aux établissements déjà raccordés.

ETAT CIVIL

du 24 septembre au 14 décembre

NAISSANCES

Cléa CHIFFRE le 30 novembre
Loan DAVID le 5 décembre

Toutes nos félicitations.

DECES

Odette BOULENC veuve CASTAN le 30 septembre
Berthe BASCOUL veuve ALRAM le 3 novembre
Jean-Michel NEGRE le 6 novembre
Maria CABROL le 7 novembre
Rachel CABROL veuve CALAS le 25 novembre
Germain BOUSQUET le 14 décembre
Yvonne BERTINAT veuve ALBERT le 14 décembre

Sincères condoléances à leur famille.

Nous tenons à nous excuser auprès des familles FABRE et THERON. En effet, les transcriptions de décès n'étant pas mentionnées dans nos registres d'Etat Civil, la responsable de la rédaction a omis le décès de Marie Michèle FABRE épouse THERON survenu le 31 août.



Séjour en Aveyron pour les résidents de Saint Vincent.

Début Octobre, un groupe de 15 personnes de la maison de retraite et de la résidence Saint Vincent, est parti pour un séjour à Salles la Source dans l'Aveyron. Très bien installés à l'Oustal, où tout le personnel était à nos petits soins, accompagnés par Manon, Marine, Séverine et Corinne et bénéficiant tout au long de la semaine d'un temps magnifique, nous sommes partis à la découverte des environs. Tout d'abord le musée du Rouergue, aménagé dans une ancienne filature du début du 19° S, nous a mené vers un voyage au cœur de la société traditionnelle rouergate. Grâce à la visite du village de Clairveaux, nous avons dégusté chez un producteur les vins AOC Marcillac. Une histoire étonnante, dans le cantou, nous a été contée à l'espace scénographique Terra d'Old. Puis nous avons continué avec les grands classiques : la visite guidée de la cathédrale Notre Dame à Rodez, l'Abbatiale de Conques, classée patrimoine mondial de l'UNESCO et éclairée par les vitraux de Soulages, Najac, les marchés de Villefranche de Rouergue, de Decazeville. Comment ne pas parler des repas panagruéliques de la ferme de Monteils où Jacky Carles nous a mitonné au feu de bois et dans des chaudrons en cuivre confits, magrets, fritons de canard ... Nous avons assisté à toutes les soirées : cinéma, chansons françaises, loto, bal où nous étions toujours les premiers sur la piste et où nos prestations artistiques ont été des plus remarquées !!!!!!!

Ce voyage permet de belles rencontres entre les vacanciers présents au village de vacances, les jeunes, les moins jeunes, les personnes valides et moins valides et dans une très belle ambiance.

La maison de Retraite



Acheter, construire, rénover un logement bien à vous ? Les + d'un conseil à l'ADIL du Tarn

Un diagnostic financier qui tient compte de l'ensemble des dépenses :
mesurer l'impact du projet sur votre budget en intégrant les frais annexes liés à l'achat (impôts et taxes, charges, entretien, ...)

+

Un plan de financement qui prend en compte l'ensemble des aides mobilisables :
le Prêt à taux (PTZ), le prêt Action Logement, le Prêt d'Accession Sociale (PAS), les prêts ou aides de collectivités locales, les aides de la CAF, les subventions, les prêts pour les travaux de rénovation énergétique...

+

Des conseils juridiques sur tous les aspects du projet :
sur les contrats de prêts, de vente, de construction, d'entreprise, le droit patrimonial, la protection de la famille, ...

+

Des conseils sur le projet à court, moyen et long terme :
sur la copropriété, la maison individuelle ou la construction, les assurances, les responsabilités, les diagnostics techniques, la réalisation de travaux, les possibilités de financement, ...

=

Un service objectif, GRATUIT et personnalisé pour devenir propriétaire en toute sécurité. Toutes les clefs pour réussir votre projet d'accession !

L'ADIL du Tarn est également partenaire du programme FAIRE[®]. Dans le cadre de **travaux d'amélioration**, renseignez-vous sur toutes les aides mobilisables, notamment en matière de rénovation thermique : crédits d'impôts, subventions de l'ANAH, éco-PTZ, prêt travaux d'Action Logement, de la CAF, Certificat d'Economie d'Energie, Eco-chèque de la Région, aide des collectivités locales...

Ces aides, nombreuses, répondent à des caractéristiques précises : conditions de ressources, gain énergétique, bouquet de travaux, qualification des artisans...

L'ADIL vous oriente vers les structures locales qui accompagnent les ménages.

L'ADIL du Tarn réunit l'Etat, les collectivités locales, Action Logement, les organismes d'intérêt général, les professionnels publics et privés concourant au logement et les représentants des usagers.

Contact :

Résidence Leclerc - 3 Boulevard Lacombe
☎ 05.63.48.73.80
adil81@wanadoo.fr
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi)
Sur RDV du lundi au vendredi
www.adiltarn.org

L'ADIL du Tarn assure des permanences à : Carmaux, Castres, Gaillac, Graulhet, Lavaur, Mazamet et Saint-Sulpice. Vous pouvez consulter le calendrier de nos permanences sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.adiltarn.org/nous-contacter-nos-permanences.html>.

Stationnement Rue de la Mairie

Des emplacements ont été marqués en bleu rue de la mairie. Ils sont réservés à des stationnements de courte durée.
Merci de les respecter.



NOS JEUNES

Victor Hugo

Opération «orchestre à l'école»

L'école élémentaire Victor Hugo a souhaité mettre en oeuvre le dispositif «orchestre à l'école». Une opération menée en partenariat avec la commune, le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn, les services de l'Education Nationale, l'association «orchestre à l'école» et l'Adda du Tarn (association départementale pour le développement des arts). L'objectif est de permettre à des enfants issus de tous les milieux sociaux une égalité d'accès à une pratique de la musique basée sur l'apprentissage collectif d'un instrument de musique. 26 élèves volontaires (en priorité CM1/CM2) intégreront cet orchestre pour une durée de 3 ans.

Les cours de musique (pratique collective et cours par instrument) seront dispensés par des professeurs du Conservatoire. La commune de Lacaune procèdera à l'acquisition des instruments de musique (guitares, flûtes, percussions), les mettra à disposition des élèves et en assurera l'entretien.

Ce dispositif sera mis en place sur 3 années scolaires jusqu'au 18 octobre 2021. L'association Orchestre à l'Ecole s'engage à rembourser 50% des frais d'acquisition des instruments à la commune.

CRECHE

Cette année 2018 a été riche en changements à la crèche ! De nouvelles couleurs ont égayé nos murs, la mise en place de nos protocoles de nettoyage écologique, et beaucoup d'accessoires, comme des tapis de sol, des chaises hautes, de nombreux jeux pour Noel, et un écran pour diffuser les photos de crèche dans le hall d'entrée.

Mme Ferrari a été sollicitée pour participer au Congrès organisé par l'Agence Régionale de la Santé Paca, fin Novembre à Avignon, afin de partager le projet de nettoyage écologique en crèche.

A cette fin, une vidéo a été tournée à la crèche et sera diffusée lors de la journée portes ouvertes du 21 Décembre.

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel des ateliers, et des cantines, ainsi que Mme Puech, Mme Nègre, Mme Viala et Mr Bousquet pour leur engagement et leur soutien au bon fonctionnement et à l'amélioration de notre structure d'accueil.

L'équipe souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année à l'ensemble des parents et enfants.



REMISE BREVET COLLEGE

Le 2 décembre, en salle de réception de la mairie, a eu lieu la remise des diplômes du DNB (diplôme national du brevet), session juillet 2018. Le Ministère de l'éducation voulant donner de la solennité à cette manifestation, c'est Robert Bousquet, maire de Lacaune, qui a accueilli les élèves tout en les félicitant, soulignant le rôle majeur des professeurs et l'accompagnement des parents, indispensables à la réussite des collégiens.

Le nouveau Principal du collège, Monsieur Giovannini, arrivé en septembre tint à mettre en valeur les très bons résultats obtenus par le collège du Montalet. Des résultats dus en partie à la mise en place par le collège de dispositifs permettant de suivre au plus près les élèves et de les amener au plus haut niveau de leurs possibilités : classe Défense et les deux classes de SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté). Félicitant directement les élèves et les professeurs pour leur excellent travail, il remercia le maire de Lacaune pour les avoir reçus en mairie, lieu symbolique et distribua le premier diplôme officiel à chacun des 51 lauréats qui ont tous obtenu une mention, grand nombre obtenant la plus haute distinction du TB (Très bien). Bravo à tous !



Une photo commentée... par André Suc

Aquò era Leon !*

Quelle curieuse photo ! Nous en retiendrons que l'opérateur voulait immortaliser, coûte que coûte, la Vierge du Montalet. Nous sommes en 1921 (\pm un an), à une époque où posséder un appareil et prendre un cliché en extérieur était le domaine des professionnels. Et effectivement, l'on retrouve les initiales P. X., sans doute le nom et prénom (Xavier ?) du preneur de vue, sur d'autres cartes postales anciennes portant sur Ambialet, Castres, le Sidobre, Réalmont... Et le même cliché sans initiales, avec en-tête de Moulin-Mage. Ou encore un autre avec pour toute différence un bovin de plus (à robe claire) derrière le jeune pâtre, tandis que le personnage de l'extrême droite flatte le flanc de l'autre vache qui, surprise par cette caresse, daigne le regarder.

F. X. : un opérateur qui n'intéresse personne. Ni les moutons, ni la vache, ni le berger adulte qui entre, malencontreusement car seulement en partie, dans le champ de vision. Seul, le jeune pâtre jette un regard discret mais sans étonnement dans sa direction. Il racontera bien plus tard que l'homme leur avait dit : « Ça ne vous dérange pas que je prenne une photo ? ». Si encore, il leur avait dit : « Ça ne vous dérange pas que je **vous** prenne une photo ? », ils auraient été plus attentifs, ils auraient même volontiers posé. Mais là, ni les gens ni même le bétail ne ressentent une connivence avec cet « étranger ». Nous sommes vraisemblablement à l'été finissant, à une époque où les pâtures, après avoir été fauchées puis les regains broutés bien ras, il était coutume d'élargir les parcours jusque dans les bois et les landes. La légende est à corriger aujourd'hui par « altitude 800 m. » (799 m. au point de nivellement de la mairie) et par « 1259 m. » au Pic de Montalet.

Pour la vue emblématique de la région, cette photo est à retrouver en illustration décorative, au bourg dans la bouche-rie de Lionel et Muriel Gayraud, ou encore aux Vidals dans l'entreprise de charcuterie Marcel Rascol et fils. Et cent ans après, ne se pose (encore) aucune interrogation sur l'identité des « acteurs ». Le garçon qui a dans sa besace le dîner (déjeuner), et s'appuie sur un bâton en forme de canne est Léon (Marcel Léon pour l'état civil) Gayraud (20 février 1912 – 18 novembre 2001), de Doucet.

Orphelin de père...

C'est son père Cyprien François qui apparaît sur la marge. Pas gâté par la vie dans son enfance : né à Sauyères (Nages)

en 1876, Cyprien est orphelin de père dès l'année suivante. À son mariage, sa mère née Rose Azaïs demeure aux Vidals. Cyprien n'est donc pas dépaysé lorsqu'il s'installe chez les Rouquette des Issartoux (nom de la parcelle cadastrée de Doucet, écart tout proche des Vidals) dont il vient d'épouser la fille, Germaine. Suivront Germain le 28 août 1905, Yvonne le 26 septembre 1909, et enfin Léon.

Germain (père de Gérard Gayraud, de Lestiès) s'installera à Carausse, après son mariage. Et c'est son gendre Louis Combes qui sera, par le biais de l'entreprise Carayon, l'un des constructeurs dans les années 1950 de la route parvenant au col du Montalet et au « radar ». Quant à Yvonne, elle épousera Jules Cabanes, le voisin de la ferme la plus haute des Vidals sinon du Tarn. Curiosité : leur père Cyprien « ne sait signer » sur l'acte d'état civil. Il est plus vraisemblable qu'il n'a pas jugé nécessaire de se déplacer (ou peut-être était-il parti vendanger au Pays bas ?) en personne à la mairie pour présenter ses enfants premiers-nés. Car à son mariage, sa signature semble aisée, et tout autant lorsque naît Léon. La postérité retient que le père de ce trio souffrait de hoquet, ce qui pourrait être la cause de sa mort, en 1937.

...et de fille

Un quart de siècle après ce cliché du Montalet, Léon partage le premier rôle avec Clémentine Sèbe, de Caudelle. C'est le 12 avril 1947 en l'église de Cabannes, et la veille (sous les prénoms de Marcel et Clémence) en mairie de Barre. Un bonheur que vient couronner la naissance de Marie-Thérèse, le 22 mars 1948. Mais ce bébé naît avec une malformation cardiaque, et s'éteint l'année suivante, le 22 février. Sans doute le drame de leur vie.

Car à Doucet, malgré le nom du hameau, la vie à 970 mètres d'altitude est plutôt âpre. Quatre hectares de terrain, avec trois vaches et 25 brebis au plus fort du cheptel. Sans compter un âne pour charrier le bois, baudet qui mourra de vieillesse sur les pentes d'un Montalet dans lesquelles il sera enseveli. Un peu trop « juste » pour assurer la subsistance. Alors Léon loue sa force de travail : d'abord aux ardoisières puis, plus durablement, dans la fabrication de la charcuterie, chez Marcel Rascol.



chronique d'antan

Musicien « d'oreille »

Malgré cette vie rude, Léon reste d'un caractère avenant et enjoué. De surcroît, il possède un accordéon. Et répond volontiers aux sollicitations des familles, des classes de retraités... « Allez, viens Léon. Et tu nous amèneras l'accordéon... » Il aimait en jouer pour tous genres de fêtes, y compris pour l'aubade de celle des Vidals. Puis l'instrument devint désuet au regard des générations montantes...

L'hiver, quand le froid ou la neige paralysent la campagne, il reste bien comme distraction, en douce à Doucet, un fenestron qui, après quelques détonations, permettra de bonifier le souper. Mais Doucet, c'est aussi bien d'en sortir. À pied d'accord. En vélo sans doute pour aller retrouver Clémentine, plus vite, même si Léon avait obtenu son permis de conduire très jeune. Puis il y aura une longue époque avec la moto. Et ce n'est qu'après 50 ans que Léon s'avise d'acheter une voiture, alors qu'il n'a pratiquement jamais conduit. Son neveu Gérard participe avec quelques frayeurs à l'opération rapatriement du véhicule, une 2 CV, depuis Lacaune. S'il ne manque pas la messe dominicale, Léon peut aussi se rendre ainsi plus facilement à Lacaune. Et il ne s'en prive pas : commissions, ou simples rencontres de hasard, histoire de se tenir au courant. Ainsi passeront les mois et les années.

Au soir de la vie

Lorsque sa conduite deviendra plus laborieuse, la famille prendra le relais. Mais pas question d'aller en maison de retraite : « Tu me vois là-bas, avec un qui penche la tête comme ça, sur la droite. Et à côté, l'autre, à gauche, comme ça, » avant de terminer sur un éclat de rire. Et c'est ainsi que Léon, après un séjour en clinique est rapatrié à Lestières, au logis de son neveu Gérard et de Marcelle. Clémentine aussi, qui y retrouve l'une de ses amies d'enfance, Yvonne, la maman de Marcelle. Nous sommes en mars 2001 et, à 90 printemps, Léon est de moins en moins un acteur. Mais il aime regarder la TV. Jusqu'au jour où, lors d'un déplacement interne, il tombe et se casse le col du fémur. Il s'éteindra à Lestières (Moulin-Mage) quelques jours plus tard.

Quant à ce jour ordinaire où on le voit suivre le troupeau en bon pastoureau, lorsqu'il a aperçu ce drôle de type installer son trépied pour prendre en photo la Vierge du Montalet, jamais n'aurait-il imaginé, lui si simple et si humble, qu'il serait, cent ans après, le personnage central du cliché.



* C'était Léon !

Même les abords du pic du Montalet ont un peu changé. Les troupeaux ne viennent plus brouter : les bruyères et myrtilliers ont pris le dessus. Le rocher proche de la canne de Léon s'est couvert de mousse. Comme celui, plus modeste, vers lequel se dirige la brebis vue de face, caillou écrasé par une branche de hêtre sur lequel nous nous sommes appuyés pour tenter un cliché qui, sans bergers ni troupeau, nous semble bien vide en comparaison. La végétation a repris ses droits : sur ce terrain et climat ingrats, les hêtres (rejets de très vieille souche ?) poussent laborieusement, autant à l'horizontale qu'à la verticale. Mais, an après an, ils ont grignoté l'espace entre Léon et « son » photographe.





DECEMBRE A LACAUNE



Amicale de la Maison de Retraite

Les petits lutins du père Noël à pied d'oeuvre.

Afin que tout soit prêt pour la venue du Père Noël, les bénévoles de l'amicale se sont empressés d'emballer dans une belle trousse de toilette, peigne, brosse, gel douche et chocolat.

Doyenne de la Maison de Retraite

La maison de retraite a fêté les anniversaires du mois de décembre.

Simone Salles était à l'honneur. Avec ses 98 ans, elle est la doyenne de la maison.



Simone et le chanteur de charme Gérard Madaule

SPECTACLE MAGIE du 16 décembre organisé par la mairie



Noël ensemble

Chaque année les enfants de la garderie de l'école Victor Hugo fêtent Noël avant l'heure avec les résidents de la maison de retraite. Ils sont donc venus très nombreux distribuer cadeaux, gâteaux et bonbons aidés par le Père Noël. Les enfants, les résidents, aidés par Chantal De Rus et Robert Bousquet, ont entonné les chants les plus typiques de cette merveilleuse période. En se quittant, joie et bonheur se lisaient sur tous les visages.



Le 15 décembre les résidents de la maison de retraite et leurs familles ont eu le plaisir d'assister à la projection faite par les Vidéopathes Associés de **CATINO** ET **JACOUTI**, organisée par la mairie.



CULTURE

Dates cinéma jusqu'en juin 2019

31 janvier à 20h30 ; 28 février, 14h30 (Ciné goûter) ; 28 mars à 20h30 ; 25 avril, 14h30 (Ciné goûter) ; 13 juin à 20h30
Les films à l'affiche et leur bande annonce sont visibles en ligne sur www.lacaune.com

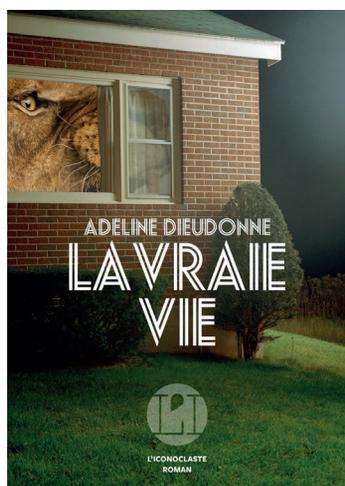
Au théâtre à Lacaune

- Dimanche 24 mars 2019 : Les Potes Rient «Jour de solde» à 15h à Bel Air
- Samedi 27 avril 2019 : Les Pourquoi Pas «A quelle heure on ment ?» à 21h à Bel Air

ESPACE CULTUREL DE L'ENFANT SAUVAGE

Marie-Pierre vous propose de lire...

«LA VRAIE VIE» de Adeline Dieudonné - Editions l'Iconoclaste 2018



Âmes sensibles s'abstenir!

Dans la même veine que «On ne voyait que le bonheur» de Grégoire Delacourt ou bien «L'art de courir sous la pluie» de Garth Stein, si vous aimez les histoires poignantes et qui vous feront verser des larmes... je vous invite à lire: «La vraie vie».

J'ai d'abord été séduite par la quatrième de couverture qui a déclenché mon achat. Puis il ne m'a fallu que deux petites heures (trop court) pour connaître la fin de cette terrible histoire. Au début le sourire aux lèvres, (très bien écrit) comme une jolie histoire de souvenirs d'enfance mais arrive la noirceur... et l'on se retrouve à encourager l'héroïne (dont on ne connaîtra pas le prénom) à se battre.... mais chut! J'en ai déjà trop dit...

Cindy vous propose de jouer avec ...

Nom d'un renard : «La poulice mène l'enquête» :

Le poulailler est en émoi: on a volé l'œuf doré! Incarnez une poule détective et partez à la recherche d'indices pour démasquer le renard coupable! Un outil d'observation d'indices vous sera bien utile pour retirer les innocents de votre liste de suspects et ainsi retrouver le filou qui tente de filer. Parviendrez-vous ensemble à récolter assez rapidement les indices nécessaires à la capture du voleur avant que celui-ci ne s'échappe?

Jeu primé As d'or de l'année Cannes 2018 section enfant



A partir de 5 ans

Concours «Poésie, Slam... Même pas peur !!! Acte VII» sur le thème de l'eau.

Dans le cadre du 21ème Printemps des Poètes 2019, le pôle territorial des Hautes Terres d'Oc, en partenariat avec les bibliothèques et les acteurs culturels du territoire, organise la septième édition du concours de poésie en langues française ou occitane.

Le concours, gratuit, est ouvert aux enfants et aux adultes.

Les productions sont individuelles ou collectives.

Les adultes s'inscrivent dans le cadre de catégories.

La participation gratuite consiste en l'envoi d'un texte dactylographié ou écrit lisiblement.

Le jury classera les œuvres par public, par catégorie, poème individuel ou poème collectif, en français ou en occitan.

Date limite de dépôt des poèmes : 21 avril 2019.

Contact : noelle.salvy@hautesterresdoc.fr ou 05 81 43 65 61.

Concours de poésie 2019



Poésie / Slam ...

Texte Libre

MÊME
PAS
PEUR
!!!
Acte VII



Date limite de dépôt des poèmes : samedi 21 avril 2019

Règlement disponible dans les bibliothèques et les bureaux de Hautes Terres d'Oc
05 81 43 65 61 - noelle.salvy@hautesterresdoc.fr





COMMEMORATION 11



**N
O
V
E
M
B
R
E**